Saison 2026/2027

COMMISSION DES REGLEMENTS
Procès-verbal n°05

Réunion du :	**Mercredi 25 Novembre (reunion électronique)**
Présidence :	M. Nicolas THABARD
Présents :	Mme Sylvie SCHOUWEY MM. Denis JACQUES - Mickaël LUCAS- Michel MONIOTTE, David PARIS et Robert PRICAZ.

1. FORFAITS SIMPLES

14 et 15 novembre 2026

Dossier n° 24281681

U13 Départemental 3 – Poule B : Crotenay/C. Ain 2 – Jura Nord Fém. 3 – Samedi 14 novembre 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Jura Nord Fém. 3
  Amende : 30 € à Jura Nord.

Dossier n° 24282226

U13 Départemental 3 – Poule C : Gevry 1 – Champagnole 3 – Samedi 14 novembre 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Champagnole 3
  Amende : 30 € à Champagnole.

Dossier n° 24308137

U18 Départemental 2 – Poule A : Crotenay/C. Ain 1 – St Claude 1 – Samedi 14 novembre 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de St Claude 1
  Amende : 55 € à St Claude (2ème forfait)

Dossier n° 24308145

Départemental 2 Fém. à 8 – Poule A : Viry 1 – Brenne Orain 1 – Dimanche 15 novembre 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Brenne Orain 1
  Amende : 60 € à Brenne Orain.

Dossier n° 24308132

Départemental 4 – Poule A : Plateau 39 2 – St Maur 1 – Dimanche 15 novembre 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Plateau 39 2
  Amende : 80 € à Plateau 39 (2ème forfait)

Dossier n° 24308126

Départemental 4 – Poule C : Souvans 2 – Trois Monts 2 – Dimanche 15 novembre 2026

- ✓ Forfait de l'équipe de Trois Monts 2
  Amende : 80 € à Trois Monts (2ème forfait)

La Commission précise que le match retour se déroulera sur les installations de Souvans.

2. MATCH ARRÊTE

Dossier n° 24335431

Départemental 1 Féminines : Arcade Foot 1 – Jura Dolois 2 – Dimanche 22 novembre 2026

- ✓ Match arrêté à la 29ème minute en raison de l'impraticabilité du terrain.

Après examen des pièces figurant au dossier,

- ✓ La Commission donne match à rejouer à une date ultérieure à fixer par la Commission Féminine.

Les décisions de la Commission des Règlements sont susceptibles d'appel auprès de la Commission d'Appel du District, dans les formes et conditions prévues aux articles 188 à 190 des R.G. de la F.F.F. Dans le cas de litige portant sur un match de Coupe, le délai est ramené à 48 heures.

Nicolas THABARD,
Président Cion Règlements